

AIR France MONTPELLIER



Arrêt de travail :

Samedi 21 décembre 2013

De 05h00 à 08h00 vacation matin

De 18h00 à fin de service vacation soir

REVENDEICATIONS :

**Pour le maintien des emplois au sein de la compagnie
Air France sur l'aéroport de Montpellier Méditerranée.**

- Pour stopper l'attrition et contre la suppression de 13 EPT
- Pour que tous les vols du groupe AF soient traités par du personnel de la compagnie AF.
- Contre la mobilité forcée.
- Pour le maintien des activités au sein d'Air France
- Contre la dégradation des conditions de travail (vac longues et courtes, annualisation du temps de travail, double montées, organisation locale etc).
- Pour l'ouverture de négociations salariales.
- Pour l'ouverture de négociations sur l'emploi local.

Nous vous rappelons que la loi « Diard » oblige les salariés à se positionner auprès de l'employeur au moins 48h00 avant le début de la grève, pour une prétendue information aux passagers !!!
Vous pouvez aussi vous déclarer gréviste par mail, en précisant votre nom, prénom, matricule, service, date de la grève, à l'adresse suivante :
mail.infogreve.mpl@airfrance.fr

